**DEMANDE DE REORIENTATION EN FIN DE PREMIER SEMESTRE**

En 1ère année de licence à l’Université Grenoble Alpes

**Année 2018-2019**

**PARTIE A REMPLIR PAR L’ETUDIANT**

NOM :       Prénom :

Adresse :       🕿 :

N° d’étudiant (si étudiant UGA) : ­­­|     |­­­|     |­­­|     |­­­|     |­­­|     |­­­|     |­­­|     |­­­|     |

Adresse mail :  

BACCALAUREAT :

Série :       année d’obtention :       Département d’obtention :

**I – VOTRE INSCRIPTION ACTUELLE :**

UNIVERSITE / ETABLISSEMENT :       COMPOSANTE/ UFR (le cas échéant) :

Intitulé de votre formation :

**II – REORIENTATION ENVISAGEE**

Intitulé de la licence demandée  (ou DU Tremplin +) :

COMPOSANTE/UFR :

**PIECES A FOURNIR :**

* Une lettre de motivation,
* Le relevé des notes du baccalauréat et les bulletins de l’année de terminale
* Tout document pouvant compléter le dossier (relevé de notes du semestre 1, document présentant votre formation antérieure, courrier d'un enseignant...)
* Si vous n’êtes pas inscrit à l’UGA, un document certifiant l’inscription de l’étudiant dans une formation d’enseignement supérieur

**PARTIE A REMPLIR PAR L’UNIVERSITE**

|  |
| --- |
| I – ENTRETIEN AVEC UN(E) CONSEILLER(E) EN ORIENTATION DE L’ESPACE ORIENTATION INSERTION pour :   * les étudiants de l’UGA souhaitant se réorienter dans une autre composante * les étudiants venant d’un autre établissement     Date et signature du conseiller en orientation de l’Espace Orientation Insertion |
| II – AVIS (FACULTATIF) D’UN ENSEIGNANT REFERENT DE LA FORMATION D’ORIGINE |
| III – DECISION DE LA COMMISSION D’ADMISSION  □ FAVORABLE □ DEFAVORABLE    Motivation (obligatoire en cas d’avis défavorable) :  Nom-Prénom et signature du Président de la Commission d’admission :  Date : |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **A REMPLIR PAR LA COMPOSANTE** | **AUTORISATION D’INSCRIPTION  Code et version d’étape :** | |
| **Cachet et signature de la composante :** | **CONVOCATION :** |
| Pour vous inscrire, vous devrez présenter cet imprimé **et**, pour les étudiants hors UGA, le dossier rempli et les pièces justificatives demandées pour l’inscription. | |

**NOTICE D’INFORMATION RELATIVE A LA REORIENTATION**

**EN COURS D’ANNEE 2018-2019**

**AU SEIN D’UNE 1ERE ANNEE DE LICENCE**

La réorientation n’est pas de droit. Elle est soumise à l’accord pédagogique rendu par la commission d’admission de la formation d’accueil.

**1 – RETIREZ VOTRE DOSSIER**

* Vous êtes inscrit à l’Université Grenoble Alpes : auprès du service scolarité de la formation où vous êtes inscrit
* Vous êtes inscrit dans un autre établissement : auprès du service scolarité de la formation demandée

**2 – COMPLETEZ VOTRE DOSSIER**

# Situation 1 : réorientation au sein d’une même composante

Si vous changez de mention ou de parcours de licence dans la même composante (par exemple, vous êtes inscrit en L1 psycho dans l’UFR SHS et vous demandez la L1 socio dans l’UFR SHS également), vous devez récupérer le dossier auprès de la scolarité de l’UFR et lui remettre complété. La commission d’admission de première année de licence de la composante se prononcera sur votre demande et vous informera de sa décision.

Vous devez vous renseigner auprès de la composante pour connaître le calendrier de retour des dossiers de réorientation.

Situation 2 : réorientation dans une autre composante ou étudiant inscrit dans un autre établissement

Rendez-vous à l’Espace Orientation Insertion de l’Université Grenoble Alpes :

1er étage du Bât. Pierre Mendès France – 151 rue des Universités – Domaine universitaire **pour rencontrer une conseillère d’orientation** qui notera sur votre fiche un compte-rendu d’entretien. Vous serez reçu **sans rendez-vous** dans les créneaux suivants, réservés aux réorientations :

* Jeudi 8 novembre 13h30-17h
* Mardi 13 novembre 9h-12h30
* Lundi 19 novembre 9h-12h30
* Mardi 27 novembre 9h-12h30
* Mercredi 5 décembre 13h30-17h
* Lundi 10 décembre 13h30-17h
* Jeudi 13 décembre 13h30-17h

Vous pouvez appuyer votre demande en fournissant l’avis d’un enseignant référent de votre filière d’origine.

**3 – DEPOSEZ VOTRE DOSSIER**

Vous devez déposer votre dossier dûment complété et accompagné des pièces demandées **au plus tard le 14 décembre 2018** auprès du service scolarité de la formation d’accueil.

La réorientation n’est pas de droit. Votre demande sera examinée par la commission d’admission. La décision vous sera communiquée selon un calendrier déterminé par la composante.

**4– PROCEDEZ A VOTRE INSCRIPTION**

L’acceptation de votre réorientation par la commission d’admission vaut autorisation d’inscription. Le service scolarité de votre formation d’accueil vous informera des modalités d’inscription qui devra être réalisée avant le 14 janvier 2019.